

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Mardi et jeudi : 6, 8, 13, 15, 20 et 22 novembre 2018

LIEU

artos, Avenue de Morges 26, 1004 Lausanne – 2ème étage

bus n°3 et 21 depuis la gare CFF – arrêt Chauderon puis

300m à pied

bus n°17 depuis St-François – arrêt Recordon

HORAIRES

9h15 -12h30

6 demi-journées pour 18 heures de cours

COÛT

CHF 600.- * / 10% de réduction pour les membres **artos**.

**Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son conseiller ORP.*

Support et documentation compris

PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 60 / 61 / 63

admin@artos-net.ch . www.artos-net.ch

Inscription jusqu'au 31 octobre 2018

LES CONDITIONS

Pré-requis : notions de base (pratique conseillée).

Il est nécessaire d'amener son ordinateur portable muni du logiciel Excel (ou équivalent).

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** disponible sur **www.artos-net.ch** à la rubrique **formations /comptabilité dans le spectacle vivant**.

Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, et une fois votre paiement effectué, votre inscription sera définitive.

En cas d'annulation par **artos**, le montant est remboursé.

Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participants-es est limité.

Une **attestation** est délivrée aux participants-es ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

artos organise aussi une série de formations continues autour de la comptabilité, du droit, de la communication et des ressources humaines pour les professionnels des arts vivants.

Autres formations organisées une ou plusieurs fois par année :

- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias
- Sensibilisation à la gestion de projets culturels
- Point Information : éclairage juridique autour d'une thématique RH

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur www.artos-net.ch

artos

association professionnelle

Avenue de Morges 26/ CH-1004 Lausanne

T. +41 21 621 80 60 / 61 / 63

admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

COMPTABILITE DANS LE SPECTACLE VIVANT

Les éléments essentiels

Novembre 2018 / Lausanne

artos
association professionnelle

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement et les obligations de la comptabilité, les éléments qui la constituent ;
- Elaborer une comptabilité simple ;
- Etre à même de tenir et commenter les différents rapports comptables, selon les critères des partenaires des milieux culturels.

Cette formation de **18 heures** est construite de manière à expliquer les **éléments principaux** de la comptabilité, d'en **clarifier** les **difficultés** et de proposer des solutions et des techniques adaptées à la production d'un projet artistique.

Chaque participant-e est appelé-e à **prendre son ordinateur portable** muni du logiciel Excel (ou équivalent).

Les **exigences** en matière de comptabilité à l'égard des structures culturelles ne cessent d'augmenter. Il n'est aujourd'hui plus possible de mener à bien un projet sans justifier précisément les charges incombant à une production, ni fournir un **bilan** et les **comptes de pertes et profits**.

La maîtrise des fondements de la technique comptable est ainsi indispensable aux personnes engagées dans l'administration d'un projet culturel. Ce cours vous permettra d'**assurer** la **bonne tenue** d'un exercice comptable et ses différentes étapes, mais aussi de maîtriser, dans ses éléments essentiels, un **outil** qui est capital pour la **gestion** d'une production.

LES THEMES DEVELOPPES

- La comptabilité financière (plan comptable, bilan, comptes de P&P, journal) ;
- Les comptes actifs/passifs et la logique des débits et des crédits ;
- Les comptes charges/produits (dont les salaires et les charges sociales) ;
- Les amortissements ;
- TVA et fiscalité, quelques notions ;
- La clôture, les actifs et passifs transitoires ;
- Présentation des comptes pour un rapport d'activité et justification des dépenses pour les donateurs.

Il s'agit d'un **cours de base simple** et pragmatique, avec des **exercices** et des **exemples** tirés directement de la pratique du milieu culturel.

LE PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse aux administrateurs-trices actifs-ves dans le milieu de la musique, de la danse ou du théâtre, ainsi qu'à toute personne engagée dans une association culturelle désirant **rafraîchir**, **consolider** ou encore **enrichir** sa compréhension des éléments essentiels de la comptabilité.

L'INTERVENANT

Nicolas Boche, administrateur du Festival de la Cité Lausanne et ancien comptable en fiduciaire.